

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - VILLEMANDEUR (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21450338500012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MONTARGIS MUNICIPALE

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE VILLEMANDEUR (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	29
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	33
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	35
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	36
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	40

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	41
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	45
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	46
B1.6 - Etat des engagements reçus	47
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	48
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	50
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	52
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	53
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	54

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
--	------------

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 45338	VILLEMANDEUR COMMUNE DE VILLEMANDEUR	BP 2019
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	7 270
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	41
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
4 368 152,00	6 889 328,00	597,48	1 006,78

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	796,45	1 037,00
2	Produit des impositions directes/population	540,99	472,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	903,59	1 167,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	97,27	298,00
5	Encours de dette/population	1 153,37	0,00
6	DGF/population	82,46	151,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	59,58 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99,47 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	10,77 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	127,64 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 724 750,66	6 724 750,66
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		6 724 750,66	6 724 750,66

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 262 182,82	1 203 820,06
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	193 793,27	252 156,03
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 455 976,09	1 455 976,09

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 180 726,75	8 180 726,75
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 895 109,20	0,00	1 707 237,41	1 707 237,41	1 707 237,41
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 550 000,00	0,00	3 449 584,78	3 449 584,78	3 449 584,78
014	Atténuations de produits	89 500,00	0,00	97 700,00	97 700,00	97 700,00
65	Autres charges de gestion courante	343 297,00	0,00	340 160,00	340 160,00	340 160,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 877 906,20	0,00	5 594 682,19	5 594 682,19	5 594 682,19
66	Charges financières	186 671,77	0,00	169 591,59	169 591,59	169 591,59
67	Charges exceptionnelles	9 861,00	0,00	13 089,00	13 089,00	13 089,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	168 067,82	168 067,82	168 067,82
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 074 438,97	0,00	5 945 430,60	5 945 430,60	5 945 430,60
023	Virement à la section d'investissement (5)	514 896,03	0,00	240 168,96	240 168,96	240 168,96
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	539 151,10	539 151,10	539 151,10
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		514 896,03	0,00	779 320,06	779 320,06	779 320,06
TOTAL		6 589 335,00	0,00	6 724 750,66	6 724 750,66	6 724 750,66

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 724 750,66
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	4 000,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
70	Produits services, domaine et ventes div	404 564,00	0,00	562 431,24	562 431,24	562 431,24
73	Impôts et taxes	4 537 688,00	0,00	4 685 703,22	4 685 703,22	4 685 703,22
74	Dotations et participations	936 739,00	0,00	893 737,84	893 737,84	893 737,84
75	Autres produits de gestion courante	135 996,00	0,00	245 542,31	245 542,31	245 542,31
Total des recettes de gestion courante		6 018 987,00	0,00	6 388 514,61	6 388 514,61	6 388 514,61
76	Produits financiers	175 800,00	0,00	175 803,42	175 803,42	175 803,42
77	Produits exceptionnels	1 700,00	0,00	4 805,13	4 805,13	4 805,13
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 196 487,00	0,00	6 569 123,16	6 569 123,16	6 569 123,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	392 848,00	0,00	155 627,50	155 627,50	155 627,50
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		392 848,00	0,00	155 627,50	155 627,50	155 627,50
TOTAL		6 589 335,00	0,00	6 724 750,66	6 724 750,66	6 724 750,66

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 724 750,66
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	623 692,56
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	73 525,00	61 281,07	48 000,00	48 000,00	109 281,07
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	297 880,00	111 612,20	304 670,00	304 670,00	416 282,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	371 405,00	172 893,27	352 670,00	352 670,00	525 563,27
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	728 278,03	0,00	743 935,32	743 935,32	743 935,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
	Total des dépenses financières	728 278,03	0,00	748 435,32	748 435,32	748 435,32
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	20 900,00	5 450,00	5 450,00	26 350,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 099 683,03	193 793,27	1 106 555,32	1 106 555,32	1 300 348,59
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	392 848,00		155 627,50	155 627,50	155 627,50
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	392 848,00		155 627,50	155 627,50	155 627,50
	TOTAL	1 492 531,03	193 793,27	1 262 182,82	1 262 182,82	1 455 976,09

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 455 976,09
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	360 735,00	152 687,43	24 000,00	24 000,00	176 687,43
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	360 735,00	152 687,43	24 000,00	24 000,00	176 687,43
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	218 000,00	0,00	230 900,00	230 900,00	230 900,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	398 500,00	0,00	149 000,00	149 000,00	149 000,00
	Total des recettes financières	616 900,00	0,00	395 400,00	395 400,00	395 400,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	99 468,60	5 100,00	5 100,00	104 568,60
	Total des recettes réelles d'investissement	977 635,00	252 156,03	424 500,00	424 500,00	676 656,03

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	514 896,03		240 168,96	240 168,96	240 168,96
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		539 151,10	539 151,10	539 151,10
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		514 896,03		779 320,06	779 320,06	779 320,06
TOTAL		1 492 531,03	252 156,03	1 203 820,06	1 203 820,06	1 455 976,09

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 455 976,09
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	623 692,56
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 707 237,41		1 707 237,41
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 449 584,78		3 449 584,78
014	Atténuations de produits	97 700,00		97 700,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	340 160,00		340 160,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	169 591,59	0,00	169 591,59
67	Charges exceptionnelles	13 089,00	0,00	13 089,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	539 151,10	539 151,10
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	168 067,82		168 067,82
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		240 168,96	240 168,96
Dépenses de fonctionnement – Total		5 945 430,60	779 320,06	6 724 750,66

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 724 750,66
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	362,50	362,50
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	743 935,32	0,00	743 935,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	109 281,07	0,00	109 281,07
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	416 282,20	155 265,00	571 547,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	26 350,00	0,00	26 350,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	4 500,00		4 500,00
Dépenses d'investissement – Total		1 300 348,59	155 627,50	1 455 976,09

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 455 976,09
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 100,00		1 100,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	562 431,24		562 431,24
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		155 265,00	155 265,00
73	Impôts et taxes	4 685 703,22		4 685 703,22
74	Dotations et participations	893 737,84		893 737,84
75	Autres produits de gestion courante	245 542,31	0,00	245 542,31
76	Produits financiers	175 803,42	0,00	175 803,42
77	Produits exceptionnels	4 805,13	362,50	5 167,63
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 569 123,16	155 627,50	6 724 750,66

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 724 750,66
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	230 900,00	0,00	230 900,00
13	Subventions d'investissement	176 687,43	0,00	176 687,43
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	15 500,00	0,00	15 500,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		201 941,10	201 941,10
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	104 568,60	0,00	104 568,60
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		337 210,00	337 210,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		240 168,96	240 168,96
024	Produits des cessions d'immobilisations	149 000,00		149 000,00
Recettes d'investissement – Total		676 656,03	779 320,06	1 455 976,09

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 455 976,09
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 895 109,20	1 707 237,41	1 707 237,41
6041	Achats d'étude (hors terrains à aménager)	3 236,00	3 268,36	3 268,36
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	71 841,00	89 945,41	89 945,41
6045	Achats études, prestat° services (terrai	6 000,00	6 060,00	6 060,00
60611	Eau et assainissement	48 600,00	83 358,00	83 358,00
60612	Energie - Electricité	417 489,20	394 081,00	394 081,00
60621	Combustibles	41 000,00	41 410,00	41 410,00
60622	Carburants	43 902,00	43 634,02	43 634,02
60623	Alimentation	152 395,00	167 709,89	167 709,89
60624	Produits de traitement	4 857,00	4 905,57	4 905,57
60628	Autres fournitures non stockées	28 878,00	26 454,50	26 454,50
60631	Fournitures d'entretien	12 151,00	12 075,06	12 075,06
60632	Fournitures de petit équipement	21 365,00	13 624,87	13 624,87
60633	Fournitures de voirie	65 039,00	49 745,87	49 745,87
60636	Vêtements de travail	8 379,00	5 935,00	5 935,00
6064	Fournitures administratives	15 844,00	14 770,42	14 770,42
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	8 000,00	8 000,00
6067	Fournitures scolaires	26 950,00	27 500,00	27 500,00
6068	Autres matières et fournitures	346 779,00	186 062,76	186 062,76
611	Contrats de prestations de services	39 068,00	33 945,14	33 945,14
6122	Crédit-bail mobilier	14 150,00	14 291,50	14 291,50
6135	Locations mobilières	16 275,00	9 632,49	9 632,49
61521	Entretien terrains	842,00	850,42	850,42
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	17 236,00	11 162,12	11 162,12
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 450,00	2 771,50	2 771,50
615231	Entretien, réparations voiries	4 227,00	2 552,27	2 552,27
615232	Entretien, réparations réseaux	2 076,00	1 510,00	1 510,00
61524	Entretien bois et forêts	527,00	532,27	532,27
61551	Entretien matériel roulant	17 945,00	11 994,45	11 994,45
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 603,00	14 199,03	14 199,03
6156	Maintenance	91 050,00	98 097,00	98 097,00
6161	Multirisques	10 240,00	15 985,00	15 985,00
6168	Autres primes d'assurance	13 300,00	13 433,00	13 433,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	10 100,00	10 100,00
6182	Documentation générale et technique	9 367,00	5 680,11	5 680,11
6184	Versements à des organismes de formation	26 400,00	25 872,85	25 872,85
6185	Frais de colloques et de séminaires	294,00	296,94	296,94
6188	Autres frais divers	12 000,00	16 548,00	16 548,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 083,00	2 103,83	2 103,83
6226	Honoraires	16 879,00	19 093,69	19 093,69
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 733,00	1 750,33	1 750,33
6228	Divers	2 741,00	2 669,43	2 669,43
6231	Annonces et insertions	5 061,00	5 111,61	5 111,61
6232	Fêtes et cérémonies	2 991,00	3 020,91	3 020,91
6236	Catalogues et imprimés	6 387,00	6 551,89	6 551,89
6237	Publications	0,00	50,00	50,00
6241	Transports de biens	794,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	15 308,00	15 200,00	15 200,00
6251	Voyages et déplacements	4 526,00	3 584,54	3 584,54
6256	Missions	0,00	1 200,00	1 200,00
6257	Réceptions	10 214,00	10 316,14	10 316,14
6261	Frais d'affranchissement	11 730,00	11 847,30	11 847,30
6262	Frais de télécommunications	40 050,00	40 441,50	40 441,50
627	Services bancaires et assimilés	3 254,00	3 286,54	3 286,54
6281	Concours divers (cotisations)	4 863,00	2 921,55	2 921,55
6283	Frais de nettoyage des locaux	52 323,00	58 775,70	58 775,70
6284	Redevances pour services rendus	2 793,00	2 820,93	2 820,93
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 470,00	1 600,00	1 600,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	74 676,00	24 218,06	24 218,06
6288	Autres services extérieurs	5 033,00	5 441,33	5 441,33

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
63512	Taxes foncières	13 262,00	13 065,00	13 065,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	701,00	708,01	708,01
6358	Autres droits	52,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 430,00	3 464,30	3 464,30
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 550 000,00	3 449 584,78	3 449 584,78
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	8 000,00	8 500,00	8 500,00
6218	Autre personnel extérieur	14 375,00	6 329,47	6 329,47
6331	Versement de transport	11 670,00	12 125,54	12 125,54
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 343,00	10 576,06	10 576,06
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	36 562,00	38 707,31	38 707,31
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	6 553,00	6 611,42	6 611,42
64111	Rémunération principale titulaires	1 720 391,00	1 733 927,64	1 733 927,64
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	35 725,00	34 066,53	34 066,53
64118	Autres indemnités titulaires	320 768,00	303 009,25	303 009,25
64131	Rémunérations non tit.	324 198,00	302 215,86	302 215,86
64138	Autres indemnités non tit.	9 542,00	12 257,04	12 257,04
64162	Emplois d'avenir	1 500,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	8 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	391 374,00	353 949,44	353 949,44
6453	Cotisations aux caisses de retraites	521 123,00	504 893,57	504 893,57
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	25 219,00	17 820,72	17 820,72
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 400,00	20 000,00	20 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	4 600,00	4 467,52	4 467,52
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	6 637,00	6 551,41	6 551,41
6472	Prestations familiales directes	153,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	25 500,00	25 000,00	25 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 607,00	8 576,00	8 576,00
6488	Autres charges	38 760,00	40 000,00	40 000,00
014	Atténuations de produits	89 500,00	97 700,00	97 700,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	4 500,00	8 700,00	8 700,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	85 000,00	89 000,00	89 000,00
65	Autres charges de gestion courante	343 297,00	340 160,00	340 160,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	1 745,00	7 000,00	7 000,00
6531	Indemnités	85 260,00	87 000,00	87 000,00
6533	Cotisations de retraite	5 220,00	5 220,00	5 220,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 699,00	10 000,00	10 000,00
6535	Formation	7 100,00	7 100,00	7 100,00
6541	Créances admises en non-valeur	932,00	4 535,00	4 535,00
6542	Créances éteintes	789,00	3 500,00	3 500,00
65548	Autres contributions	335,00	1 000,00	1 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	89 000,00	68 900,00	68 900,00
657362	Subv. fonct. CCAS	18 000,00	15 000,00	15 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	1 253,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	56 984,00	60 905,00	60 905,00
658822	Aides	0,00	3 800,00	3 800,00
65888	Autres	69 980,00	66 200,00	66 200,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		5 877 906,20	5 594 682,19	5 594 682,19
66	Charges financières (b)	186 671,77	169 591,59	169 591,59
66111	Intérêts réglés à l'échéance	189 497,36	172 467,31	172 467,31
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 825,59	-2 875,72	-2 875,72
67	Charges exceptionnelles (c)	9 861,00	13 089,00	13 089,00
6712	Amendes fiscales et pénales	79,00	79,00	79,00
6713	Secours et dots	600,00	600,00	600,00
6714	Bourses et prix	3 614,00	3 591,00	3 591,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 380,00	4 485,00	4 485,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 982,00	1 542,00	1 542,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	237,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	969,00	2 792,00	2 792,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	168 067,82	168 067,82

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		6 074 438,97	5 945 430,60	5 945 430,60
023	Virement à la section d'investissement	514 896,03	240 168,96	240 168,96
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	539 151,10	539 151,10
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	201 941,10	201 941,10
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	0,00	337 210,00	337 210,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		514 896,03	779 320,06	779 320,06
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		514 896,03	779 320,06	779 320,06
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 589 335,00	6 724 750,66	6 724 750,66

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 724 750,66
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	27 984,61
Montant des ICNE de l'exercice N-1	30 860,33
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 875,72

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	4 000,00	1 100,00	1 100,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	4 000,00	1 100,00	1 100,00
70	Produits services, domaine et ventes div	404 564,00	562 431,24	562 431,24
7023	Menus produits forestiers	720,00	732,31	732,31
70311	Concessions cimetières (produit net)	7 200,00	9 000,00	9 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	180,00	183,08	183,08
704	Travaux	4 180,00	23 000,00	23 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	648,00	500,00	500,00
7066	Redevances services à caractère social	122 000,00	130 000,00	130 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	244 000,00	295 000,00	295 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	225,00	800,00	800,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	9 640,00	27 210,00	27 210,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	100,00	101,71	101,71
70875	Remb. frais par les communes du GFP	135,00	300,00	300,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	15 536,00	75 604,14	75 604,14
73	Impôts et taxes	4 537 688,00	4 685 703,22	4 685 703,22
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 850 000,00	3 933 000,00	3 933 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 470,00	6 000,00	6 000,00
73211	Attribution de compensation	10 000,00	28 600,00	28 600,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	147 000,00	150 700,00	150 700,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	149 000,00	145 600,00	145 600,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	8 624,00	9 470,00	9 470,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	133 280,00	150 000,00	150 000,00
7353	Redevance des mines	2 254,00	2 292,54	2 292,54
7363	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	40,00	40,68	40,68
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	90 000,00	90 000,00	90 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	146 020,00	170 000,00	170 000,00
74	Dotations et participations	936 739,00	893 737,84	893 737,84
7411	Dotation forfaitaire	431 000,00	430 600,00	430 600,00
74121	Dotation de solidarité rurale	103 000,00	100 000,00	100 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	64 000,00	68 900,00	68 900,00
744	FCTVA	0,00	4 000,00	4 000,00
74718	Autres participations Etat	5 255,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	13 140,00	14 729,07	14 729,07
74741	Participat° Communes du GFP	32 590,00	22 920,00	22 920,00
74748	Participat° Autres communes	5 270,00	4 685,00	4 685,00
7476	Participat° C.C.A.S. et CDE	3 214,00	3 808,64	3 808,64
7478	Participat° Autres organismes	520,00	528,89	528,89
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	200,00	200,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	950,00	966,24	966,24
74832	Attribution du fonds départemental TP	162 000,00	114 000,00	114 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	15 800,00	6 000,00	6 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	87 000,00	122 400,00	122 400,00
7484	Dotation de recensement	13 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	135 996,00	245 542,31	245 542,31
752	Revenus des immeubles	103 580,00	112 572,00	112 572,00
7551	Excédent des BA administratifs	0,00	100 000,00	100 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	12 416,00	12 628,31	12 628,31
7588	Autres produits div. de gestion courante	20 000,00	20 342,00	20 342,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		6 018 987,00	6 388 514,61	6 388 514,61
76	Produits financiers (b)	175 800,00	175 803,42	175 803,42
764	Revenus valeurs mobilières de placement	200,00	203,42	203,42
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	175 600,00	175 600,00	175 600,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 700,00	4 805,13	4 805,13
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	4 000,00	4 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 700,00	805,13	805,13
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 196 487,00	6 569 123,16	6 569 123,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	392 848,00	155 627,50	155 627,50
722	Immobilisations corporelles	392 848,00	155 265,00	155 265,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	362,50	362,50
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		392 848,00	155 627,50	155 627,50
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 589 335,00	6 724 750,66	6 724 750,66

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 724 750,66
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	73 525,00	48 000,00	48 000,00
2031	Frais d'études	73 525,00	33 000,00	33 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	297 880,00	304 670,00	304 670,00
2111	Terrains nus	37 990,00	61 950,00	61 950,00
2112	Terrains de voirie	6 815,00	3 150,00	3 150,00
2128	Autres agencements et aménagements	23 000,00	57 200,00	57 200,00
21311	Hôtel de ville	5 825,00	5 000,00	5 000,00
21312	Bâtiments scolaires	4 000,00	12 000,00	12 000,00
21318	Autres bâtiments publics	24 500,00	30 500,00	30 500,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	10 000,00	10 000,00
2151	Réseaux de voirie	107 825,00	45 000,00	45 000,00
21534	Réseaux d'électrification	10 605,00	11 400,00	11 400,00
21571	Matériel roulant	16 000,00	30 000,00	30 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	3 000,00	8 000,00	8 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	4 200,00	100,00	100,00
2182	Matériel de transport	3 000,00	6 200,00	6 200,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 215,00	5 000,00	5 000,00
2184	Mobilier	7 615,00	500,00	500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	37 290,00	18 670,00	18 670,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		371 405,00	352 670,00	352 670,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	728 278,03	743 935,32	743 935,32
1641	Emprunts en euros	728 278,03	743 935,32	743 935,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	4 500,00	4 500,00
Total des dépenses financières		728 278,03	748 435,32	748 435,32
458102	Aménagement VRD 2018 Courtil Cabot-Petit Bois Rond (6)	0,00	5 450,00	5 450,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	5 450,00	5 450,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 099 683,03	1 106 555,32	1 106 555,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	392 848,00	155 627,50	155 627,50
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	362,50	362,50
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	362,50	362,50
	Charges transférées (9)	392 848,00	155 265,00	155 265,00
21311	Hôtel de ville	203 260,00	35 000,00	35 000,00
21312	Bâtiments scolaires	12 125,00	12 275,00	12 275,00
21318	Autres bâtiments publics	112 853,00	53 260,00	53 260,00
2151	Réseaux de voirie	41 310,00	30 110,00	30 110,00
21534	Réseaux d'électrification	23 300,00	24 620,00	24 620,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		392 848,00	155 627,50	155 627,50
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 492 531,03	1 262 182,82	1 262 182,82

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	193 793,27
-----------------------------------	-------------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 455 976,09

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	360 735,00	24 000,00	24 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	86 933,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	15 060,00	8 000,00	8 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	73 062,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	33 500,00	10 000,00	10 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	117 167,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	6 000,00	6 000,00	6 000,00
1348	Autres fonds non transférables	29 013,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		360 735,00	24 000,00	24 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	218 000,00	230 900,00	230 900,00
10222	FCTVA	138 000,00	150 900,00	150 900,00
10226	Taxe d'aménagement	80 000,00	80 000,00	80 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	15 500,00	15 500,00
276348	Créance Autres communes	0,00	15 500,00	15 500,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	398 500,00	149 000,00	149 000,00
Total des recettes financières		616 900,00	395 400,00	395 400,00
458202	Aménagement VRD 2018 Courtil Cabot-Petit Bois Rond (5)	0,00	5 100,00	5 100,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	5 100,00	5 100,00
TOTAL RECETTES REELLES		977 635,00	424 500,00	424 500,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	514 896,03	240 168,96	240 168,96
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	539 151,10	539 151,10
28031	Frais d'études	0,00	7 008,56	7 008,56
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	8 051,53	8 051,53
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	0,00	2 133,33	2 133,33
28051	Concessions et droits similaires	0,00	12 565,16	12 565,16
281311	Hôtel de ville	0,00	628,50	628,50
28132	Immeubles de rapport	0,00	8 741,53	8 741,53
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	2 026,16	2 026,16
281571	Matériel roulant	0,00	32 394,61	32 394,61
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	3 137,41	3 137,41
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	2 063,94	2 063,94
28182	Matériel de transport	0,00	831,68	831,68
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	36 745,21	36 745,21
28184	Mobilier	0,00	20 763,41	20 763,41
28188	Autres immo. corporelles	0,00	64 850,07	64 850,07
4817	Pénalités de renégociation de la dette	0,00	337 210,00	337 210,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		514 896,03	779 320,06	779 320,06
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		514 896,03	779 320,06	779 320,06

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 492 531,03	1 203 820,06	1 203 820,06
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	252 156,03
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 455 976,09

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ⁹ publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	748 435	73 100	0	25 500	20 000	71 120	0	10 250	1 000	147 150	10 000	1 106 555
- Equipements municipaux (2)		73 100	0	25 500	20 000	71 120	0	10 250	1 000	141 700	10 000	352 670
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	748 435											748 435
Dépenses d'ordre	363											155 628
Total dépenses de l'exercice	748 798	117 550	0	37 775	20 000	97 720	0	10 250	18 210	201 880	10 000	1 262 183
RAR N-1 et reports	0	11 000	0	7 681	0	34 254	0	3 419	0	137 439	0	193 793
Total cumulé dépenses d'investissement	748 798	128 550	0	45 456	20 000	131 974	0	13 669	18 210	339 319	10 000	1 455 976
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	1 010 220	10 000	0	0	0	8 000	0	0	60 000	115 600	0	1 203 820
RAR N-1 et reports	0	56 724	0	0	0	0	0	77 277	0	118 155	0	252 156
Total cumulé recettes d'investissement	1 010 220	66 724	0	0	0	8 000	0	77 277	60 000	233 755	0	1 455 976

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 215 054	2 086 674	135 437	1 466 376	134 526	510 917	199 611	317 495	36 559	614 356	7 745	6 724 751
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 215 054	2 086 674	135 437	1 466 376	134 526	510 917	199 611	317 495	36 559	614 356	7 745	6 724 751
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	5 547 173	99 097	275	362 696	30 724	80 234	102	133 700	96 245	357 381	17 125	6 724 751
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	5 547 173	99 097	275	362 696	30 724	80 234	102	133 700	96 245	357 381	17 125	6 724 751

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		748 798	128 550	0	45 456	20 000	131 974	0	13 669	18 210	339 319	10 000	1 455 976
Dépenses réelles		748 435	84 100	0	33 181	20 000	105 374	0	13 669	1 000	284 589	10 000	1 300 349
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	4 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 500
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	743 935	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	743 935
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	20 000	0	9 798	0	33 871	0	8 286	0	37 326	0	109 281
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	64 100	0	23 383	20 000	71 503	0	5 383	1 000	220 913	10 000	416 282
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 350	0	26 350
458102	Aménagement VRD 2018 Courtil Cabot-Petit Bois Rond	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 350	0	26 350
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>363</i>	<i>44 450</i>	<i>0</i>	<i>12 275</i>	<i>0</i>	<i>26 600</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>17 210</i>	<i>54 730</i>	<i>0</i>	<i>155 628</i>
040	<i>Opérat* ordre transfert entre sections</i>	<i>363</i>	<i>44 450</i>	<i>0</i>	<i>12 275</i>	<i>0</i>	<i>26 600</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>17 210</i>	<i>54 730</i>	<i>0</i>	<i>155 628</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

RECETTES

Total recettes investissement		1 010 220	66 724	0	0	0	8 000	0	77 277	60 000	233 755	0	1 455 976
--------------------------------------	--	------------------	---------------	----------	----------	----------	--------------	----------	---------------	---------------	----------------	----------	------------------

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
Recettes réelles		230 900	66 724	0	0	0	8 000	0	77 277	60 000	233 755	0	676 656
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	60 000	89 000	0	149 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	230 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	230 900
13	Subventions d'investissement	0	66 724	0	0	0	8 000	0	77 277	0	24 686	0	176 687
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 500	0	15 500
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	104 569	0	104 569
458202	Aménagement VRD 2018 Courtil Cabot-Petit Bois Rond	0	0	0	0	0	0	0	0	0	104 569	0	104 569
Recettes d'ordre		779 320	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	779 320
021	Virement de la sect° de fonctionnement	240 169	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	240 169
040	Opérat° ordre transfert entre sections	539 151	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	539 151
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 215 054	2 086 674	135 437	1 466 376	134 526	510 917	199 611	317 495	36 559	614 356	7 745	6 724 751
Dépenses réelles		435 734	2 086 674	135 437	1 466 376	134 526	510 917	199 611	317 495	36 559	614 356	7 745	5 945 431
011	Charges à caractère général	0	377 331	13 678	560 181	66 441	260 243	4 184	61 503	35 759	320 572	7 345	1 707 237
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 574 942	121 759	758 916	44 583	224 312	178 076	253 864	0	293 133	0	3 449 585
014	Atténuations de produits	97 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	97 700

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
022	Dépenses imprévues	168 068	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	168 068
65	Autres charges de gestion courante	0	127 755	0	144 420	21 785	26 150	17 350	2 050	0	650	0	340 160
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	169 592	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	169 592
67	Charges exceptionnelles	375	6 646	0	2 859	1 717	213	0	79	800	0	400	13 089
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>779 320</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>779 320</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>240 169</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>240 169</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>539 151</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>539 151</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		5 547 173	99 097	275	362 696	30 724	80 234	102	133 700	96 245	357 381	17 125	6 724 751
Recettes réelles		5 546 810	54 647	275	350 421	30 724	53 634	102	133 700	79 035	302 651	17 125	6 569 123
013	Atténuations de charges	0	200	0	800	0	0	0	0	0	100	0	1 100
70	Produits des services, du domaine, vente	0	33 500	275	312 000	1 624	40 183	102	133 500	10 188	28 160	2 900	562 431
73	Impôts et taxes	4 523 941	0	0	0	0	0	0	0	0	161 763	0	4 685 703
74	Dotations et participations	847 066	0	0	33 421	0	13 051	0	200	0	0	0	893 738
75	Autres produits de gestion courante	0	20 342	0	0	29 100	400	0	0	68 847	112 628	14 225	245 542
76	Produits financiers	175 803	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	175 803
77	Produits exceptionnels	0	605	0	4 200	0	0	0	0	0	0	0	4 805
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>363</i>	<i>44 450</i>	<i>0</i>	<i>12 275</i>	<i>0</i>	<i>26 600</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>17 210</i>	<i>54 730</i>	<i>0</i>	<i>155 628</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>363</i>	<i>44 450</i>	<i>0</i>	<i>12 275</i>	<i>0</i>	<i>26 600</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>17 210</i>	<i>54 730</i>	<i>0</i>	<i>155 628</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					10 591 719,86									
1641 Emprunts en euros (total)					10 591 719,86									
N° 156 - MON246663CHF/0258909/001	CREDIT LOCAL DE FRANCE	29/03/2007		01/08/2007	285 437,79	V		2,470	4,159		T	C		F-6
N° 159 - 1209008	CAISSE EPARGNE VAL DE FRANCE	28/09/2012		25/10/2012	2 000 000,00	F		3,500	3,500		T	P	O	A-2
N° 160 - 1209009	CAISSE EPARGNE VAL DE FRANCE	12/12/2013		15/03/2014	1 170 000,00	F		3,290	3,290		T	P	O	A-2
N°158 - 0600800 001	CAISSE EPARGNE VAL DE FRANCE	28/09/2012		25/12/2012	594 887,50	F		3,500	3,500		T	P	O	A-2
n°157 - MON504032EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	23/07/2015		01/01/2016	6 541 394,57	F		1,400	1,430		T	P		A-2
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 591 719,86									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		7 653 948,03					743 935,32	162 467,31	0,00	27 984,61
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 653 948,03					743 935,32	162 467,31	0,00	27 984,61
N° 156 - MON246663CHF/0258909/001		0,00	F-6	55 084,51	2,83	V		4,159	20 030,72	1 190,87	0,00	147,51
N° 159 - 1209008		0,00	A-2	1 322 602,11	8,75	F		3,500	127 319,05	55 464,13	0,00	9 609,81
N° 160 - 1209009		0,00	A-2	842 720,71	9,92	F		3,290	72 254,85	27 209,59	0,00	1 139,11
N°158 - 0600800 001		0,00	A-2	226 016,22	3,17	F		3,500	66 837,50	7 114,68	0,00	93,62
n°157 - MON504032EUR		0,00	A-2	5 207 524,48	10,25	F		1,430	457 493,20	71 488,04	0,00	16 994,56
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 653 948,03					743 935,32	162 467,31	0,00	27 984,61

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
N° 159 - 1209008	CAISSE EPARGNE VAL DE FRANCE	2 000 000,00	1 322 602,11	2	15,25				0,00		3,500	55 464,13	0,00	17,28
N° 160 - 1209009	CAISSE EPARGNE VAL DE FRANCE	1 170 000,00	842 720,71	2	15,00				0,00		3,290	27 209,59	0,00	11,01
N°158 - 0600800 001	CAISSE EPARGNE VAL DE FRANCE	594 887,50	226 016,22	2	9,50				0,00		3,500	7 114,68	0,00	2,95
n°157 - MON504032EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	6 541 394,57	5 207 524,48	2	13,50				0,00		1,430	71 488,04	0,00	68,04
TOTAL (A)		10 306 282,07	7 598 863,52						0,00			161 276,44	0,00	99,28
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
N° 156 - MON246663CHF/0258909/001	CREDIT LOCAL DE FRANCE	285 437,79	55 084,51	6	17,75				0,00		4,159	1 190,87	0,00	0,72
TOTAL (F)		285 437,79	55 084,51						0,00			1 190,87	0,00	0,72
TOTAL GENERAL		10 591 719,86	7 653 948,03						0,00			162 467,31	0,00	100,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	4	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	99,28	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	7 598 863,52	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						0,72
	Montant en euros						55 084,51

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 610.00 €	30-03-1998

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	20422 Privé - bâtiments et installations	5	30/03/1998
L	204422 Subv nature prélevée - bâtiments et installations	15	30/03/1998
L	2051 Concessions et droits similaires	3	30/03/1998
L	21311 Constructions - hôtel de ville	10	30/03/1998
L	21510 Réseaux de voirie	5	30/03/1998
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	7	30/03/1998
L	21571 Matériel roulant	8	30/03/1998
L	21578 Autres matériels et outillage voirie	5	30/03/1998
L	2158 Autre Matériel technique	5	30/03/1998
L	2183 Matériel de bureau	5	30/03/1998
L	2183 Matériel Informatique	3	30/03/1998
L	2184 Mobilier	10	30/03/1998
L	2188 Autres immobilisations corporelles	5	30/03/1998
L	Biens de faible valeur	1	30/03/1998
L	202 Documents urbanisme et numérisation cadast	5	24/09/2013
L	2132 Immeubles de rapport	15	24/09/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		748 797,82	I 748 797,82
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		743 935,32	743 935,32
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	743 935,32	743 935,32
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		4 862,50	4 862,50
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	362,50	362,50
020	Dépenses imprévues	4 500,00	4 500,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	748 797,82	193 793,27	0,00	942 591,09

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 174 720,06	III 1 174 720,06
Ressources propres externes de l'année (a)		246 400,00	246 400,00
10222	FCTVA	150 900,00	150 900,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	80 000,00	80 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276348	Créance Autres communes	15 500,00	15 500,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		928 320,06	928 320,06
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	7 008,56	7 008,56
28041512	<i>GFP rat : Bâtiments, installations</i>	8 051,53	8 051,53
2804422	<i>Sub nat privé - Bâtiments et installat°</i>	2 133,33	2 133,33
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	12 565,16	12 565,16
281311	<i>Hôtel de ville</i>	628,50	628,50
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	8 741,53	8 741,53
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	2 026,16	2 026,16
281571	<i>Matériel roulant</i>	32 394,61	32 394,61
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	3 137,41	3 137,41
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	2 063,94	2 063,94
28182	<i>Matériel de transport</i>	831,68	831,68
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	36 745,21	36 745,21
28184	<i>Mobilier</i>	20 763,41	20 763,41
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	64 850,07	64 850,07
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
4817	<i>Pénalités de renégociation de la dette</i>	337 210,00	337 210,00
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	149 000,00	149 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	240 168,96	240 168,96

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
-------------------------------------	--	---------------------------------------	------------------------------	-----------------

Total ressources propres disponibles	1 174 720,06	252 156,03	0,00	0,00	1 426 876,09
---	---------------------	-------------------	-------------	-------------	---------------------

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	942 591,09
Ressources propres disponibles	IV	1 426 876,09
Solde	V = IV – II (6)	484 285,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45802	Intitulé de l'opération : Aménagement VRD 2018 Courtil Cabot-Petit Bois Rond			Date de la délibération : 29/05/2018
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	78 557,40	20 900,00	5 450,00	26 350,00
458102 Dépenses nouvelles (5)	0,00	20 900,00	5 450,00	26 350,00
458102 (5)	78 557,40	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	78 557,40	20 900,00	5 450,00	26 350,00
RECETTES (b)	0,00	99 468,60	5 100,00	104 568,60
458202 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	99 468,60	5 100,00	104 568,60
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	99 468,60	5 100,00	104 568,60

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					501 483,40	490 356,22										7 491,13	13 742,07	
VALLOGIS VALLOIRE HABITAT	2016	P	logements rue Victor Hugo (6 indiv / 12 collect)	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	97 910,95	94 615,10	39,75	A	R	1,650	R	1,650	-		1 561,15	1 688,83		
VALLOGIS VALLOIRE HABITAT	2016	P	Résidence Les Mandoraises (14 logts indiv/13 garages) + 1ere tranche rue Daudet	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	32 197,20	30 836,27	32,92	A	R	1,750	R	1,750	-		539,63	698,38		
VALLOGIS VALLOIRE HABITAT	2016	P	12 Logements individuels rue de la Grimbonnerie	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	110 335,41	106 446,09	37,00	A	R	1,750	R	1,750	-		1 862,81	1 995,86		
VALLOGIS VALLOIRE HABITAT	2016	P	7 logements locatifs La Grimbonnerie - 3e tranche	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	72 461,08	69 880,00	37,75	A	R	1,700	R	1,700	-		1 187,96	1 323,54		
VALLOGIS VALLOIRE HABITAT	2018	P	Les Ponets	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	188 578,76	188 578,76	19,00	A	R	1,650	R	1,650	-		2 339,58	8 035,46		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					9 623 640,29	8 273 301,71										166 662,15	294 490,47	
HAMOVAL	1999	P	Acquisition amélioration 2 logts 43 avenue Barbusse pavillons EDF	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	11 466,15	6 209,57	11,75	A	R		4,300	R		4,300	-		220,44	415,11
HAMOVAL	2001	P	Foyer de vie adultes polyhandicapés et autistes rue Grimbonnerie	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	1 131 171,71	421 152,23	6,58	A	R		3,550	R		3,550	-		14 950,90	54 054,80
HAMOVAL	2006	P	42 logements polyhandicapés La Grimbonnerie - 3e ranche	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	40 783,00	17 452,62	6,58	A	R		3,400	R		3,400	-		593,39	2 250,24
HAMOVAL	2007	P	30 logements collectifs rue Léonard de Vinci	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	45 276,50	43 632,57	37,58	A	R		3,450	R		3,450	-		1 505,32	286,22
HAMOVAL	2008	P	4 logements résidence sociale 73 rue de la Pontonnerie	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	66 738,50	56 854,00	28,42	A	R		2,750	R		2,750	-		1 563,48	1 136,36
HAMOVAL	2008	P	4 logements résidence sociale 73 rue de la Pontonnerie	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	5 902,50	5 386,41	38,42	A	R		2,750	R		2,750	-		148,12	61,44
HAMOVAL	2009	P	6 logts individuels / 12 logts locatifs rue Hugo	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	67 239,41	59 158,59	29,75	A	R		2,700	R		2,700	-		1 597,28	1 042,03
HAMOVAL	2011	P	7 logts individuels / 15 logts collectifs îlot le Buisson rue Daudet	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	159 872,00	153 645,32	42,00	A	F		1,850	F		1,850	-		3 610,66	1 163,48
HAMOVAL	2011	P	7 logts individuels / 15 logts collectifs îlot Le Buisson rue Daudet	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	86 660,00	80 232,61	32,67	A	F		2,850	F		2,850	-		2 286,63	1 128,08
HAMOVAL	2012	P	5 Logts individuels Résidence Les Sablons rue des Déportés	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	39 033,10	38 158,98	42,17	A	F		1,850	F		1,850	-		992,13	196,45
HAMOVAL	2011	P	32 logts collectifs / 2 logts individuels Hameau Vivaldi rue Touratier	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	206 686,50	189 558,54	41,25	A	F		1,850	F		1,850	-		3 506,83	2 457,84

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HAMOVAL	2010	P	8 logements collectifs Hameau Vivaldi rue Touratier	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	37 868,00	34 590,34	40,92	A	F	1,050	F	1,050	-		536,15	417,41		
HAMOVAL	2011	P	8 logements collectifs Hameau Vivaldi rue Touratier	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	258 385,00	236 801,56	32,42	A	F	1,050	F	1,050	-		4 262,43	3 698,36		
HAMOVAL	2011	P	Compactage 17 (G0019 et G0026) acquis/amélior logt avenue Barbusse + 30 logts collectifs rue de Vinc	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	293 904,34	241 524,48	21,08	S	R	2,820	R	2,820	-		7 419,06	7 642,79		
HAMOVAL	2010	P	Centre hébergement 18 chambres rue Dumas	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	902 160,44	619 959,48	12,42	T	F	3,600	F	3,600	-		21 492,56	40 144,54		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P	4 Logements individuels rue des Pellerins	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	160 365,00	142 280,20	27,58	A	F	2,050	F	2,050	-		2 916,74	3 032,95		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P	4 logements individuels rue des Pellerins	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	43 515,00	41 463,99	42,58	A	F	2,050	F	2,050	-		850,01	365,15		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P	16 logements individuels rue des Pellerins	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	624 951,00	567 330,13	27,58	A	F	2,850	F	2,850	-		16 168,91	10 231,18		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P	16 logements individuels rue des Pellerins	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	190 569,00	185 441,15	42,58	A	F	2,850	F	2,850	-		5 285,07	1 067,42		
VALLOGIS VALLOIRE HABITAT	2018	P	7 Logements individuels rue de la Grimbonerie	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	212 988,46	212 988,46	27,00	A	R	1,650	R	1,650	-		2 642,42	6 045,89		
VALLOGIS VALLOIRE HABITAT	2018	P	7 logts individuels / 15 logts collectifs îlot le Buisson rue Daudet	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	570 310,09	570 310,09	36,00	A	F	1,350	F	1,350	-		5 854,62	11 985,04		
VALLOGIS VALLOIRE HABITAT	2018	P	5 logts individuels résidence Les Sablons rue des Déportés	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	216 812,47	216 812,47	36,00	A	F	1,350	F	1,350	-		2 201,60	4 556,30		
VALLOGIS VALLOIRE HABITAT	2018	P	32 logts collectifs / 2 logts individuels Hameau Vivaldi rue Touratier	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	1 353 224,04	1 353 224,04	37,00	A	F	1,350	F	1,350	-		13 741,18	27 489,15		
VALLOGIS VALLOIRE HABITAT	2018	P	Compactage 37 (G0007 + G0011) Château blanc 25 logts coll/1 indiv + 2 logts coll / 1 indiv	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	133 833,42	128 738,04	20,58	A	R	1,650	R	1,650	-		2 124,18	5 179,45		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VALLOGIS VALLOIRE HABITAT	2018	P	Compactage 88 (G0008+G0010+G112+G0014+G0016+G0017) Les Ponets/avenue Libération/rue Daudet	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	1 429 940,60	1 378 316,43	21,33	A	R		1,650	R		1,650	-		22 742,22	52 475,97
VALLOGIS VALLOIRE HABITAT	2016	P	Clos de bel Air 2e tranche	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	75 646,72	24 838,66	0,75	A	R		1,970	R		1,970	-		503,77	24 838,66
VALLOGIS VALLOIRE HABITAT	2018	P	Compactage 110 (G0022 G0027 G0028 G0037 Daudet/Grimbonerie/Hugo)	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	1 175 638,39	1 175 638,39	33,58	S	R		1,650	R		0,000	-		25 754,04	26 057,93
VALLOGIS VALLOIRE HABITAT	2016	P	Mise en conformité sécurité incendie et travaux d'accessibilité EHPAD le Buisson	LA BANQUE POSTALE CREDIT ENTREPRISES	82 698,95	71 602,36	12,67	T	F		1,710	F		1,710	-		1 192,01	5 070,23
TOTAL GENERAL					10 125 123,69	8 763 657,93											174 153,28	308 232,54

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2014	Mobilier : Copieur Mairie HALL	2 251,20	DACTYL BURO	5	562,80	0,00	0,00	0,00	0,00	562,80
2014	Mobilier : Copieur Mairie ENFANCE	403,20	DACTYL BURO	5	100,80	0,00	0,00	0,00	0,00	100,80
2014	Mobilier : Copieur Mairie CCAS	859,20	DACTYL BURO	5	214,80	0,00	0,00	0,00	0,00	214,80
2014	Mobilier : Copieur Mairie ETAT CIVIL	422,40	DACTYL BURO	5	105,60	0,00	0,00	0,00	0,00	105,60
2014	Mobilier : Copieur Groupe Scolaire Catalpas	1 286,40	DACTYL BURO	5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2015	Mobilier : Copieur Groupe Scolaire du Buisson	2 121,60	DACTYL BURO	5	2 121,60	0,00	0,00	0,00	0,00	2 121,60
2016	Mobilier : Copieur groupe scolaire Catalpas	817,44	RICOH FRANCE	5	748,80	748,80	0,00	0,00	0,00	1 497,60
2016	Mobilier : Copieur groupe scolaire Catalpas	817,44	RICOH FRANCE	5	748,80	748,80	0,00	0,00	0,00	1 497,60
2016	Mobilier : Copieur groupe scolaire Buisson	899,92	RICOH FRANCE	5	945,60	945,60	0,00	0,00	0,00	1 891,20
2016	Mobilier : Copieur Mairie 1er étage local commun	1 357,96	RICOH FRANCE	5	1 449,60	1 449,60	0,00	0,00	0,00	2 899,20
2016	Mobilier : Copieur Mairie secrétariat du Maire	1 646,40	DACTYL BURO	5	1 646,40	1 646,40	411,60	0,00	0,00	3 704,40
2018	Mobilier : Copieur Mairie Police Municipale	633,60	DACTYL BURO	5	633,60	633,60	633,60	633,60	158,40	2 692,80

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					4 325 000,00	3 326 920,00	332 692,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					4 325 000,00	3 326 920,00	332 692,00
2016	Remboursement l'indemnité Remboursement Anticipé emprunt toxique	CREDIT LOCAL DE FRANCE DEXIA	14	A	4 325 000,00	3 326 920,00	332 692,00
TOTAL					4 325 000,00	3 326 920,00	332 692,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				2 283 043,18	1 756 187,05	175 618,71
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				2 283 043,18	1 756 187,05	175 618,71
2016	Fonds de soutien au refinancement de l'emprunt toxique Dexia	AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT DR ALPC SITE DE POITIERS	14	A	2 283 043,18	1 756 187,05	175 618,71
TOTAL					2 283 043,18	1 756 187,05	175 618,71

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	A2	Subvention de fonctionnement 2019	ASS RING MANDORAIS	Association	500,00
6574	A18	Subvention de fonctionnement 2019	ASS CLUB DE LAMITIE DU 3EME AGE MANDORAIS CATAM	Association	500,00
6574	A31	Subvention de fonctionnement 2019	ASS KOUSAI JUDO JUJISTU CHANBARA	Association	500,00
6574	A25	Subvention de fonctionnement 2019	ASS ENTRACT	Association	200,00
6574	A1	Subvention de fonctionnement 2019	ASS LES AMIS DES ECOLES MANDORAISES	Association	400,00
6574	A3	Subvention de fonctionnement 2019	ASS GYM LOISIRS VILLEMANDEUR	Association	300,00
6574	A10	Subvention de fonctionnement 2019	ASS UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	Association	250,00
6574	A22	Subvention de fonctionnement 2019	ASS AMICALE PETANQUOISE DE VILLEMANDEUR	Association	750,00
6574	A12	Subvention de fonctionnement 2019	ASS AMHANDA SPORT	Association	4 000,00
6574	B2	Subvention de fonctionnement 2019	ASS LE SOUVENIR FRANCAIS	Association	200,00
6574	B9	Subvention de fonctionnement 2019	ASS USM MONTARGIS HANDBALL	Association	300,00
6574	A11	Subvention de fonctionnement 2019	ASS UNION NATIONALE DES RETRAITES ET PERSONNES AGEES	Association	500,00
6574	A24	Subvention de fonctionnement 2019	ASS CLUB AIKIDO BUDO DE VILLEMANDEUR	Association	500,00
6574	A9	Subvention de fonctionnement 2019	ASS TENNIS CLUB MUNICIPAL DE VILLEMANDEUR	Association	1 000,00
6574	A26	Subvention de fonctionnement 2019	ASS GROUPEMENT INDEPENDANT DE PARENTS DELEVES	Association	300,00
6574	A7	Subvention de fonctionnement 2019	ASS GYM HARMONIE	Association	400,00
6574	A13	Subvention de fonctionnement 2019	ASS L AMICALE MANDORAISE	Association	1 800,00
6574	A8	Subvention de fonctionnement 2019	ASS MJC MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	Association	2 000,00
6574	A16	Subvention de fonctionnement 2019	ASS DAKAITO RYU CLUB	Association	300,00
6574	A33	Subvention de fonctionnement 2019	ASS TOP CULTURE	Association	100,00
6574	A21	Subvention de fonctionnement 2019	ASS SOCIETE MYCOLOGIQUE DU GATINAIS	Association	250,00
6574	A37	Subvention de fonctionnement 2019	ASS AGIR ENSEMBLE POUR VILLEMANDEUR	Association	250,00
6574	A5	Subvention de fonctionnement 2019	ASS BADMINTON LOISIR MANDORAIS	Association	300,00
6574	B30	Subvention de fonctionnement 2019	ASS LES CORBEAUX GATINAIS NATURE	Association	200,00
6574	A4	Subvention de fonctionnement 2019	ASS COMITE DES FETES DE VILLEMANDEUR	Association	17 000,00
6574	B11	Subvention de fonctionnement 2019	ASS ASSOCIATION PEP 45	Association	50,00
6574	B10	Subvention de fonctionnement 2019	ASS ASSOCIATION EGIDE	Association	100,00
6574	B6	Subvention de fonctionnement 2019	ASS FEDERATION DES AVEUGLES ET AMBLYOPES VAL DE LOIRE	Association	50,00
6574	B5	Subvention de fonctionnement 2019	ASS ACPG CATM STO AGGLO MONTARGOISE	Association	200,00
6574	B3	Subvention de fonctionnement 2019	ASS MOUVEMENT VIE LIBRE SECTION DE MONTARGIS	Association	50,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	B16	Subvention de fonctionnement 2019	ASS SOURIRE ET VIVRE ENSEMBLE	Association	100,00
6574	B18	Subvention de fonctionnement 2019	ASS UFC QUE CHOISIR	Association	70,00
6574	B24	Subvention de fonctionnement 2019	ASS ASSOCIATION DES ANCIENS MARINS	Association	100,00
6574	B47	Subvention de fonctionnement 2019	ASS BIBLIOTHEQUE SONORE DORLEANS ET DU LOIRET	Association	50,00
6574	B34	Subvention de fonctionnement 2019	ASS LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT	Autre personne de droit privé	100,00
6574	B31	Subvention de fonctionnement 2019	ASS ALCOOL DEPENDANCE DANGER	Association	100,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
AME (Agglomération Montargoise Et rives du Loing)	14/12/2001	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
ARF CENTRE (Association Régionale pour le Fleurissement)	01/01/2014		95,00
SHOL (Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret)	01/01/2016		90,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	LOTISSEMENT ANDRE LE NOTRE	27/03/2018	2018030 du 27/03/18 -	21450338500129	SPIC	Oui
	LOTISSEMENT RENE GROGNET	27/03/2018	2018028 du 27/03/18 -	21450338500137	SPIC	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	Maison médicale	01/09/2014	n° 201408 du 28/01/2014 -	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Maire (1),
A Villemandeur, le 29/01/2019
Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Villemandeur, le 29/01/2019
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BALOCHE Nicole	
BIZET Elisabeth	
CANGE Josiane	
CAYON Paul	
CHATON Annick	
CHUDY Chantal	
COULON François	
DE MEDTS Michelle	
DOUCET Denise	
DUPORT Jean-François	
ESCODIE Jacques	
FLEURIET Gilles	
FOURURE Chantal	
GADAT KULIGOWSKI Brigitte	
GAUTHIER Adeline	
LECONTE Catherine	
LEMAIRE Jean-Claude	
LINARD Alain	
MICHELAT Jean-François	
PELLETIER Alain	
PRIGENT André	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

REBY Marie-Claude	
RODRIGUEZ SIMON Nathalie	
ROQUELLE Evelyne	
SIMON Patrice	
TINSEAU Marie-Claude	
TOURATIER Claude	
WATELLE Jean-Marc	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Villemandeur, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.